

DEC132665DR05

Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Chabert, Mme Pascale Hennequin, M. Patrick Canu, M. Dominique Delcourt, M. Edouard Bouchet et M. Jean Paul Booth pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité 7648, intitulée Laboratoire de Physique des Plasmas (LPP).

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°123228DGDS du 21 décembre 2012 portant prorogation de l'unité UMR 7648, intitulée Laboratoire de Physique des Plasmas (LPP) dont la directrice est Mme Laurence Rezeau ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal Chabert, DR2, Mme Pascale Hennequin, DR2, M. Patrick Canu, DR2, M. Dominique Delcourt, DR2, M. Edouard Bouchet, IE et M. Jean Paul Booth, DR2, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend effet au 2 septembre 2013 et prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 2 janvier 2014

La directrice d'unité
Laurence REZEAU

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012